

Commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la  
Société du Mercredi 8 mai 2013 Matin

**04 Questions jointes de**

- Mme Marie-Martine Schyns à la ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture sur "les traces de pesticides et de médicaments retrouvées dans des bouteilles d'eau en France" (n° 16968)

- Mme Valérie Warzée-Caverenne à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, sur "la qualité de l'eau potable" (n° 17455)

La **présidente**: Mme Schyns ne viendra pas. C'est Mme Warzée qui posera la question jointe.

04.01 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Madame la présidente, madame la ministre, en France, une recherche effectuée par l'Institut national de la consommation (INC) *60 Millions de consommateurs* et la fondation France Libertés a révélé des résultats étonnants concernant l'eau potable.

Des analyses d'eau de distribution et de différents types d'eau en bouteille ont démontré que certaines contenaient des traces d'herbicides, de fongicides et de médicaments. Même si l'Institut et la fondation concluent que ces eaux restent tout à fait potables, car les traces de pesticides et de médicaments trouvées sont infinitésimales, il n'en reste pas moins qu'environ une bouteille sur cinq en contenait.

Les résultats de l'enquête posent évidemment la question de l'implication de l'homme dans la contamination de l'environnement, donc de l'eau. Sur les 47 bouteilles d'eau, dont beaucoup sont en vente dans nos magasins, les trois bonbonnes d'eau et la dizaine d'échantillons d'eau du robinet, les analyses recherchaient l'éventuelle présence de 85 molécules. Si un certain nombre ne présentait aucune de ces molécules, les chercheurs ont été surpris de déceler dans d'autres la présence de tamoxifène, une hormone de synthèse utilisée dans le traitement du cancer du sein. Ils y ont aussi trouvé des traces d'atrazine, un résidu de désherbant interdit depuis 12 ans.

Madame la ministre, avez-vous pris connaissance de cette information?

Certains spécialistes affirment qu'il faut analyser ces résultats avec précaution; ils sont aussi remis en question par les embouteilleurs.

Néanmoins, de quelles garanties disposons-nous quant à la qualité de l'eau que nous consommons?

Les normes de contrôle sanitaire sont-elles suffisantes pour détecter la présence de tels micro-polluants?

Qu'en est-il précisément chez nous?

04.02 **Sabine Laruelle**, ministre: Chère collègue, l'AFSCA, en tant qu'autorité compétente pour le contrôle de la sécurité de la chaîne alimentaire, ne réalise pas des études comparables à celles réalisées en France. Par contre, l'AFSCA, dans le

cadre de son programme de contrôle basé sur une évaluation des risques mise en œuvre par son comité scientifique, prélève des échantillons pour analyse des différents types de denrées alimentaires présentes sur le marché belge. Pour les eaux en bouteille, les contrôles sont réalisés tant lors de la production que dans le commerce et l'AFSCA recherche entre autres les traces de pesticides.

Dans le cadre du programme de contrôle de 2011, 3102 analyses de pesticides ont été réalisées dans les eaux en bouteille. Tous les résultats étaient conformes aux normes légales. Des traces de pesticides inférieures aux normes ont été trouvées dans trois échantillons, deux dans de l'eau de table et une dans de l'eau minérale naturelle, sans risque pour le consommateur vu qu'il s'agissait d'un niveau en dessous des normes.

En ce qui concerne l'eau du robinet, ce n'est pas l'AFSCA qui est compétente. Il s'agit pleinement d'une compétence régionale. Il revient à la Région d'assurer la potabilité de l'eau du robinet.

04.03 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): L'AFSCA est-elle compétente pour ce qui concerne les eaux en bouteille?

04.04 **Sabine Laruelle**, ministre: Oui. Le contrôle des pesticides dans les eaux en bouteille est à charge de l'AFSCA. Pourquoi choisit-on de faire 3000 analyses de l'eau en bouteille plutôt que de la viande hachée? Cela a été décidé suite à une analyse de risques par le comité scientifique de l'AFSCA.

04.05 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Dans l'étude française étaient mentionnées 85 molécules. Ici, on ne parle que de pesticides. Les différentes traces trouvées dans les bouteilles françaises ne sont donc pas analysées chez nous? Il s'agit entre autres de tamoxifène.

04.06 **Sabine Laruelle**, ministre: Ici, nous recherchons des traces de pesticides, dans lesquels on trouve aussi des produits hormonés. On ne recherche pas les traces de médicaments.

04.07 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Il pourrait être intéressant de lancer un contrôle de ce type-là.

04.08 **Sabine Laruelle**, ministre: Si j'ai les budgets nécessaires, je peux faire tous les contrôles que vous voulez.

04.09 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Dans cette étude, il apparaît que certaines bouteilles n'en contenaient pas.

04.10 **Sabine Laruelle**, ministre: En Belgique, il n'y a pas de pesticides dans l'eau en bouteille. Est-ce qu'il y en a dans l'eau du robinet? Cette question relève de la compétence des Régions.

*L'incident est clos.*